Enjeux	Le parc ancien ne répond plus aux Réhabiliter progressivement le parc normes de confort, ni aux besoins existant. d'un cadre de vie de qualité. Des effort de requalification sont Améliorer le cadre de vie d'ailleurs engages dans le quartier lessentiel du parc de logements sociaux d'Obernal. Développement du logement social Assurer une meilleure répartition spatiale du logement social. Conforter les possibilités d'accueil des personnes aux revenus modestes en augmentant les capacités d'accueil du parc social.	
Besoins	Offre en logement social encore Le parc ancien ne répond plus aux insuffisante pour répondre au normes de confort, ni aux besoins niveau et à la diversité de la d'un cadre de vie de qualité. Des effort de requalification sont d'ailleurs engagés dans le quartier Europe. Ce sont essentiellement des Europe. grands logements, 39,2 % ont 4 pièces, et 9,4 % comptent 5 pièces Développement du logement social à l'échelle intercommunale.	
Handicaps/faiblesses sensibilités	Offre en logement social encore insuffisante pour répondre au niveau et à la diversité de la rlemande. Ce sont essentiellement des grands logements, 39,2 % ont 4 pièces, et 9,4 % comptent 5 pièces et plus.	
Atouts/Forces	Le patrimoine de logements sociaux est de 812 logements, dont 789 sont effectivement loués ou susceptibles de l'être. Ces derniers représentent 18,55 % du parc des résidences principales. 80,5 % du parc sont gérès par la SEM Obernal Habitat récemment créée. Sur 789 logements, 31 sont des maisons individuelles, et 758 sont des réprésentant 30,6 % de l'ensemble des logements collectifs d'Ohrmal	

	Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besnins	Enjeux
Dynamique économique				
Emploi, activités, développement économique	Obernal et son territoire :			
	Principal pôle d'emploi du Piémont des Vospes.	du Concurrence des pôles d'emplois Adéquation formation/emploi. périphériques (Molsheim et Sélestat) et de la future plate- Développement des capat forme d'activités départementale d'accueil en zones communales, de Dambach-la-Ville. Création d'une zone d'activitée ban d'ville moyenne.	Adéquation formation/emploi. Le développement des capacités économiques d'Obernai, la pér d'accueil en zones communales, de son attractivité et la consoli de ses emplois. Création d'une zone d'activités de ses emplois. Création d'une zone d'activités de ses emplois. Intercommunale sur le ban de la Le développement d'une foncière, importante, adapte maîtrisée par la collectivité.	ploi. Le développement et la diversification des activités capacités économiques d'Obernai, la pérennite inales, de son attractivité et la consolidation de ses emplois. d'activités ban de la Le développement d'une offre foncière, importante, adaptée et maîtrisée par la collectivité.
	Bonne réputation et image de ses Le caractère international entréprises phares. capital qui peut échapper dérision locale	Le caractère international du capital qui peut échapper à la dérision lorale		
	Aire d'influence économique qui Accentuation s'êtend	Accentuation des migrations domirile-rravail		

c	s	d
Ė	3	Ċ
Ξ		
7	5	
:		

	200			
	Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besqins	Enjeux
Emploi, activités,	L'emploi à Obernai :			
développement économique	La population active d'Obernai Inadéquation (au lieu de résidence) s'élève à marché d'emp 49,53 % de la population totale.	croissante olois local et la	Adaptation de l'offre d'emploi au profil socio-économique de la population	entre Adaptation de l'offre d'emploi au Pérenniser un taux d'emploi très 1 main profil socio-économique de la positif et assurer son rôle de ville- population
	Le taux d'activité est en progression constante depuis 1982, augmentation essentiellement liée à la part toujours plus importante des femmes dans la vie active.	Tendance globale à l'augmentation du chômage.		La résistance du secteur industriel en terme d'emplois. Pérenniser les ressources fiscales de la commune et préserver le niveau d'emplois offerts à Obernai.
	Obernai constitue un pôle d'emplois et d'activités important à l'échelle du canton. Elle concentre l'essentiel des activités industriels et tertiaires du secteur.		Permettre l'extension et le déplacement des petites entreprises pour assurer leur maintien à Obernai.	
	Taux de chômage bas			
	Tissu économique local jusqu'à présent résistant avec une augmentation du nombre d'établissements (+84) Essentiellement du fait des petites structures (1-2 salariés; +47 établissements).	Tissu économique local jusqu'à présent résistant avec une augmentation du nombre d'établissements (+84) Essentiellement du fait des petites structures (1-2 salariés; +47 L'industrie, principal pourvoyeur établissements).		
	Tissu industriel principal pourvoyeur d'emplois de la ville Adaptation progressive des activités à l'économie de services, le tertiaire étant le second employeur de la commune.	grand territoire, est un secteur aux perspectives d'avenir relativement morose. Ce qui rend le tissu économique relativement fragile, d'autant qu'il repose sur quelques entreprises présentant des effectifs importants.	Poursuivre le développement des activités tertiaires dans la ville moyenne.	

UHK				
	Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besoins	Enjeux
	Agriculture: En 2007, on recense 13 exploitations professionnelles (Source: Chambre d'Agriculture). Les principales cultures sont consacrées aux céréales, puis dans une moindre mesure à la vigne. Mais ces chiffres ne rendent qu'imparfaitement compte de l'importance de l'agriculture dans l'éronnmie incale. En effet:	L'activité agricole enregistre une diminution constante du nombre d'exploitations et en corollaire une augmentation de leur taille.	Preservation du potentiel prodes terres agricoles. Eventuellement une d'exploitation à caractère vitié d'exploitation à caractère vitié sensibles aux extensions f'urbanisation, qui peuvent ren péril leur reniéconomique.	oductif Le maintien de la place de l'agriculture dans l'économie obernoise. sortie Quelles constructions admettre dans cole. des espaces agricoles remarquables ? nt très Permettre la pérennisation des de activités agricoles en prenant en nettre compte les contraintes et impératifs abilité liés aux activités spécifiques (viticulture).
	les superficies agricoles exploitées recouvrent plus de 1 500 ha, les superficies mises en valeur par les agriculteurs d'Obernai représentent 290 ha, le reste étant exploité par des agriculteurs des ramminnes voisines : I'aire d'Appellation d'Origine Contrôlée couvre 350 ha, et la viticulture contrôlée fortement aux différentes activités commerciales et touristiques de la ville. En outre, la ville compte 4 établissements et activités directement liés à l'agriculture.			

~	
=	
₹	
	:
	ĺ
_	۰

Enjeux	et à la L'attractivité et la vitalité économique activités au regard du taux d'emploi et du rôle ustrielles de ville-rentre.	oppement et à la Le maintien de l'attractivité tissu rommerciale. La garantie d'une offre de commerces de proximité satisfaisante ut alimentaires, et dans les quartiers. L'animation de la ville et l'attractivité touristique.
Besoins	Entreprises industrielles dont la Soutien au développement et à la L'attractivité et la vitalité économique pérennité est liée à des stratégies diversification des activités au regard du taux d'emploi et du rôle artisanales et industrielles de ville-rentre. (pépinière d'entreprises). Besoins fonciers.	Concurrence des enseignes de Soutien au développement et à la Le richesse n'im tissu rommerrial com diversifie. Plage d'ouverture des commerces maintentes par mainten des commerces de comrapport aux nouveaux rythmes de proximité, surtout alimentaires, et dans de la restauration. L'ani tour
Handicaps/faiblesses sensibilités	Entreprises industrielles dont la S pérennité est lièe à des stratégies d de grands groupes	Concurrence des enseignes de S Molsheim et Strasbourg. Plage d'ouverture des commerces insuffisamment synchronisée par P rapport aux nouveaux rythmes de p vie.
Atouts/Forces	Industrie-artisanat: Contexte industriel très présent Entreprises industrielles dont la avec de grands noms et une réelle pérennité est liée à des stratégies implication locale pour certaine de grands groupes entreprises-phares Tissu artisanal dense et dynamique	Tissu commercial: Offre commerciale diversitie. Structure commerciale equilibree entre grandes surfaces et commerce de proximité. Le petit commerce bénéficie d'un cadre urbain de qualité (aménagements de l'espace public, offre en stationnement). Il assure en contre-partie une réelle animation du centre-ville. Petit commerce pien représente dans le centre et dans le quartier Europe.
ADAUTIN		

~	
폭	
₹	
A	
- 1	

Enjeux	pement des capacités Place du tourisme dans l'économie et d'hébergement : camping (extension a valorisation des complémentarités avec son environnement touristique proche. culturelle, de congrès et minaîtris et congrès et minaîtris d'une offre de bureaux. Affirmation d'Obernai comme un pôle tertiaire de poids et un centre de congrès et de seminaires e et des arrêts tram-train complémentaire à celui de la CUS.
Besoins	en Développement des capacités d'accuell et d'hébergement: en camping (extension à prévoir) point-bleus pour campings-cars identification de places de stationnement pour les cars hôtellerie à renforcer salle culturelle, de congrès et de sérninairer est création d'une offre de bureaux. des Valorisation du potentiel tertiaire de la gare et des arrêts tram-train en
Handicaps/faiblesses sensibilités	ion du centre-ville r tertiaire dont le poids ble que dans la plupart villes moyennes. Lation entre l'offre x et produits recherchés rteraction avec la gare
Atmits/Forces	Tourisme: Saturati Potential touristique de premier saisons plan: paysager exceptionnel Route des Vins environnement touristique majeur (Mont Ste-Odile, Piémont viticole, le Hohwald, Champ du Feu). Obernai classée station fouristique et plus beau détour de France. Qualité et diversité de la restauration et des structures d'hébergement. Tertiaire : Développement des emplois et Setteur activités tertiaires finadéqu bureau

9
Ξ
3
S

Equipements et	Atouts/Forces	Handicaps/faiblesses sensibilités	Besoins	Enjeux
	Education: Armature scolaire complète et de Accueil petit-enfance à compléter bonne qualité, y compris dans le domaine de la formation et du post-bac		Lycée agricole en cours de restructuration. Maison de l'enfance.	Développer les formations post-bac. Adaptation des locaux aux changements des besoins pédagogiques.
	Palette étendue de l'offre en Piscines équipements et loisirs. Deux pôles de détente et à rempla d'équipements sportifs d'importance et clairement Plauvais identifiés: a l'Est avec la piscine découverte, les parcours de santé, VTT et équestres, le camping et les sentiers de promenades: au Sud avec le stade et la piscine tournesol	Piscines à remettre partiellement Amélioration et valorisation en état (piscine de plein air), voire l'offre en équipements sportifs. Création d'un stade nau Mauvais état de certains (projet en cours). Equipements sportifs Centre équestre à déplace limite d'agglomération (m terme).	Piscines à remettre partiellement Amélioration et valorisation de L'adaptation et la valorisation den équipements sportifs. à remplacer (piscine de plein air), voire l'offre en équipements sportifs. Création d'un stade nautique Le renforcement qualitatif des deux pôles état de certains (projet en cours). Mauvais état de certains (projet en cours). Equipements sportifs Centre équestre à déplacer en Salle de spectacles, de séminaires et limite d'agglomération (moyen de congrès, terme).	valorisation de L'adaptation et la valorisation des stade nautique Le renforcement qualitatif des deux pôles de sport-loisirs. à déplacer en Salle de spectacles, de séminaires et fration (moyen de congrés.

Enjeux		Cohésion sociale		Bonne intégration paysagère du site d'arruril.	La mise en œuvre du projet de tram- train. L'amélioration de la voie-ferrée du Piémont	Le développement de l'usage des transports collectifs et la maîtrise des nuisances routières. La création de parkings-relais.
Besoins		tissu Locaux qui ne sont plus toujours. Lieux de rencontre et de jeux pour Cohésion sociale aux normes.	des populations Lieux de vie adaptés pour les personnes âgées	Création d'un site d'accueil des Bonne ir gens du voyage (programmé au Sud d'acrinril du parc d'activités Sud)	nitigés de la Constitution d'un pôle d'échange l des bus en milieu multimodal autour de l'arrêt tram- train Sud.	qui ne s'impose pas Le renforcement du maillage des l' comme une alternative itinéraires cyclables communaux et ta à l'automobile (maillage intercommunaux. et de la ville, temps Le renforcement des circuits pédestres avec la réouverture et/ou la création de cheminements en ville. Améliorer l'accessibilité au parking de la vieille-ville.
Handicaps/faiblesses sensibilités		Locaux qui ne sont plus toujours l' aux normes.	Concentration des populations l' êtrangères		mitigés de la tion des bus en milieu	Réseau qui ne s'impose pas encore comme une alternative crédible à l'automobile (maillage incomplet de la ville, temps d'attente)
Atouts/Forces	Social :	Lieux à disposition du tissu l' associatif dans les quartiers,	CCAS et ses équipements.	Gens du voyage :	Transport collectif et circulations douces: Offre en transports en commun Résultats (TER, Réseau 67, Pass'O), fréquenta	Offre ferroviaire qui ne cesse de Réseau qui s'enrichir et qui s'accompagne encore com d'une augmentation de la crédible à l'incomplet d'attente) Le projet de tram-train et ses quatre arrêts prévus sur Obernai.

3. Sites à enjeux sur Obernai

L'ambition de ville moyenne, les réponses à mettre en face des principaux enjeux sectoriels, croisés avec les possibilités offertes par la configuration topographique du ban communal, la morphologie actuelle de l'agglomération, et/ou les sensibilités des lieux et des paysages, permettent l'émergence de quelques sites particulièrement importants, voire stratégiques pour le devenir de la cité, de ses acteurs et de ses habitants.

3.1. Enjeux paysagers

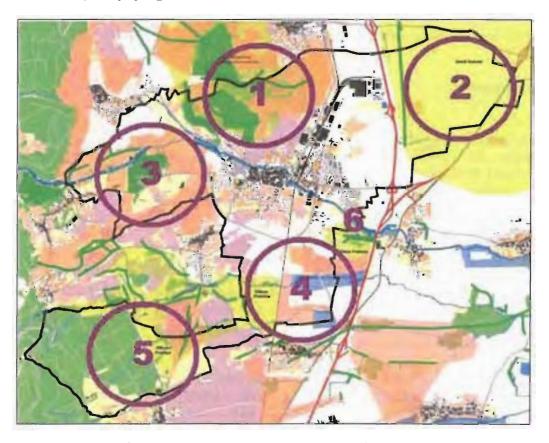
Dans le domaine du grand paysage et du cadre de vie, l'enjeu majeur porte sur la protection durable des qualités intrinsèques du ban d'Obernai et plus largement du territoire environnant (perception du Bischenberg, du Massif Vosgien et plus particulièrement du Mont Sainte-Odile, diversité des séquences paysagères, mixité des occupations du sol...).

A ce titre, six secteurs à enjeux ont pu être détectés sur la commune :

- I. le secteur collinaire du Mont National avec en arrière-plan le Bischenberg. Il est remarquable par sa topographie, sa mosaïque paysagère (vignes, vergers, bois, prairies), ses qualités environnementales et l'image qu'il véhicule dans l'esprit des habitants et des visiteurs d'Obernai (mur du clos Ste-Odile, mémorial, position sommitale au-dessus de la vieille ville);
- 2. la plaine loessique qui recèle un habitat répertorié et classé, celui du Grand Hamster. Cette grande entité agricole plane, au riche substrat, mérite d'être préservée en tant que telle. Le fait qu'elle abrite une espèce protégée renforce son intérêt à long terme ;
- 3. le secteur du Buhl présente des atouts similaires au secteur I, le caractère emblématique et la topographie (dans une moindre mesure) en moins, le réseau hydrographique et les richesses environnementales et paysagères qui en découle en plus (ripisylves, zone humide avec sa flore et sa faune);
- 4. le débouché des vallées du Dachsbach et de l'Apfelbach est à tout point remarquable car il cumule les atouts : espace ouvert, paysage et environnement riedien, entrée de ville de qualité, mixité des occupation du sol, couloir de faune. Sa sensibilité et donc sa protection indispensable s'inscrivent dans une logique supra-communale ;

- 5. l'appendice Sud-Est du ban communal mérite que l'on préserve sa grande emprise boisée (en continuité avec l'Urlosenholz) et ses étendues de prairies ;
- 6. l'Ehn en tant que rivière, biotope, paysage et trait d'union, est un secteur à enjeu tant urbain que territorial. La protection du cours d'eau et de ses secteurs d'inondation, ainsi que le cortège végétal qui l'accompagne, la réappropriation et/ou l'intégration dans la réflexion urbaine, et les projets qui en découleront, en font un site à enjeu majeur.

Sites à enjeux paysagers

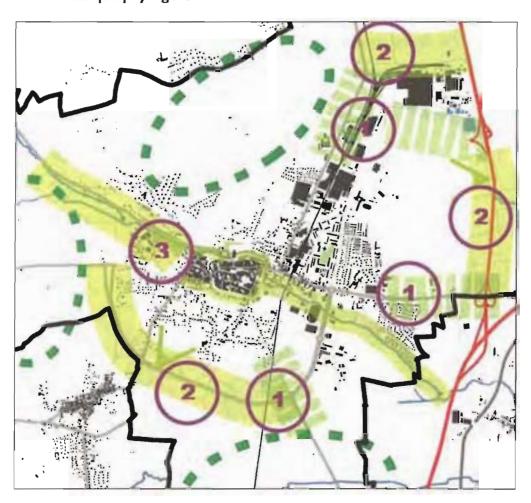


En complément à ses six sites majeurs, trois problématiques paysagères méritent également d'être appréhendées, d'une part, en prenant un peu de recul et en observant les contours de l'agglomération et, d'autre part, en traversant la ville proprement dite :

I. les entrées de ville, interfaces entre les espaces urbains et agricole ou naturels. Elles assurent une fonction de porte d'entrée, et donc de première impression pour le visiteur, et de porte de sortie et donc de limite à l'agglomération. Globalement de qualité, il faut préserver leurs atouts, les conforter et les intégrer dans la réflexion lors des aménagements urbains en frange d'agglomération;

- 2. trois limites à long terme de l'agglomération peuvent être appréhendées aujourd'hui. Celle marquée à l'Est par la RD 500, celle marquée au Sud par la contournante (RD 426), celle à trouver au Nord de la zone industrielle. Zones d'interface et/ou de recul par rapport à des infrastructures, elles ne feront probablement l'objet que d'une urbanisation partielle dans le cadre du PLU; il convient toutefois de les prendre en compte d'ores et déjà dans la réflexion afin d'en organiser l'aménagement viaire et paysagé, tout en préservant des cônes de perception sur les sites majeurs répertoriés précédemment;
- 3. la trame verte et bleue intra-urbaine à conforter en s'appuyant sur l'Ehn, les remparts et le parc de Hell. Véritable ossature paysagère dans la ville, sa toile doit être tissée en profitant des opportunités et des projets (Parc des Roselière à l'Est, renouvellement du quartier Europe, ...).

Problématique paysagère



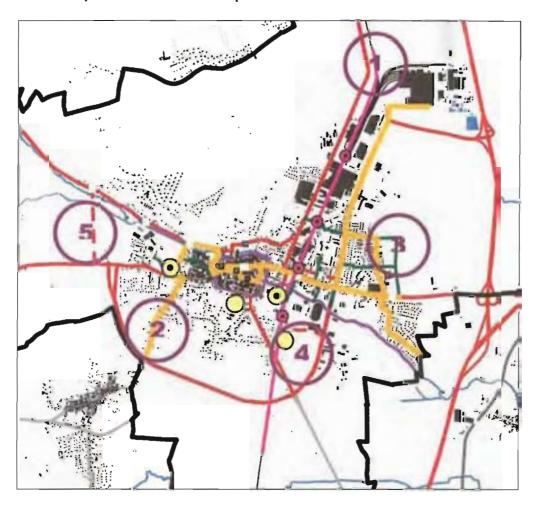
3.2. Enjeux en matière de transports et de circulation

Afin de répondre aux déplacements toujours croissants d'une société à forte mobilité, le projet défendu par la municipalité devra s'articuler autour de cinq entrées principales, mais dans une logique de complémentarité et de maillage des réseaux. Obernai profite en effet d'une accessibilité routière et ferroviaire déjà remarquable et d'un réseau routier, interne au fonctionnement de l'agglomération, de bonne tenue.

Deux bémols sont à souligner dans ce dernier domaine :

- la gestion des flux Ouest-Est (Boersch et Ottrott), qui génèrent des difficultés notamment rue de l'Altau ou dans leur traversée de la ville ;
- l'accueil des visiteurs dans une ville touristique et patrimoniale de renom, d'où un manque endémique de places de stationnement ou une accessibilité difficile aux parkings existants, et un engorgement du centre-ville.

Sites à enjeux en matière de déplacements



L'amélioration du fonctionnement urbain devra reposer demain sur les projets suivants :

- 1. l'amélioration de la voie ferrée du Piémont et l'arrivée du tram-train Strasbourg-Molsheim-Obernai-Barr dans un premier temps. Ce projet majeur d'aménagement du territoire à l'échelle bas-rhinoise profitera au territoire du Piémont des Vosges, et à sa ville principale, à condition d'en faire un axe structurant de la politique urbaine obernoise. Les élus et les acteurs socio-économiques ont bien compris l'intérêt stratégique de l'opération qui devrait porter sur la réalisation de quatre points d'arrêts possibles dans l'agglomération, l'arrêt Sud étant le plus important et le plus prometteur en termes de développement, d'aménagement, voire de restructuration urbaine. Au-delà de ces avantages, c'est tout le réseau de transport qu'il faut restructurer, imaginer ou compléter, que ce soit en matière de transports en commun, de circulations douces ou de stationnements :
- 2. Obernai est aujourd'hui desservie par des lignes de bus inter-urbaines gérées par le réseau 67 et par le TER. Les habitants, les touristes comme les acteurs socio-économiques, profitent également d'un réseau de transport urbain (Pass'O) dont la ligne dessert, le camping, le centre-ville, la zone industrielle, la zone d'activités le quartier Europe et desservira le Parc des Roselières. C'est la bonne coordination entre ce réseau, la gare ferroviaire et les gares tram-train qui garantira la réussite et la pérennité de ce réseau de transport urbain, voire son déploiement;
- 3. Obernai profite dores et déjà d'un réseau de pistes cyclables communales et intercommunales. Le PLU devra s'attacher à le développer et à le mailler davantage (des projets portés par la Ville et la Communauté de Communes existent). Quelques efforts restent à faire notamment côté Ouest et en liaison avec les futurs projets d'équipements ou de développements urbains (le quartier Est prévoit cela dans son programme). En matière de circulations douces, c'est plutôt dans le domaine des sentiers pédestres qu'un travail d'investigation et de propositions fines devra être réalisé, afin de profiter d'anciens cheminements existants permettant de relier la ville à son environnement exceptionnel, et de mettre au cœur de la réflexion les liaisons piétonnes dès que l'on envisage des extensions urbaines;
- 4. les possibilités de stationnements dans la cité sont importantes et ont encore été améliorées en cœur de ville ces dernières années (parking de la poste notamment, et parking de l'Altau). Les besoins augmentent néanmoins du fait de l'attractivité touristique d'Obernai et de la mobilité croissante de la société. L'accessibilité du parking central mérite d'être améliorée. Enfin la réalisation annoncée du projet de tram-train et de ses quatre arrêts dans l'agglomération nécessite une réflexion et des orientations en matière de stationnement : quels besoins ? pour quels usages ? quelle mutualisation dans l'usage entre équipements, infrastructures ou services ? où positionner les parkings à créer ? comment assurer la desserte et le fléchage ?;

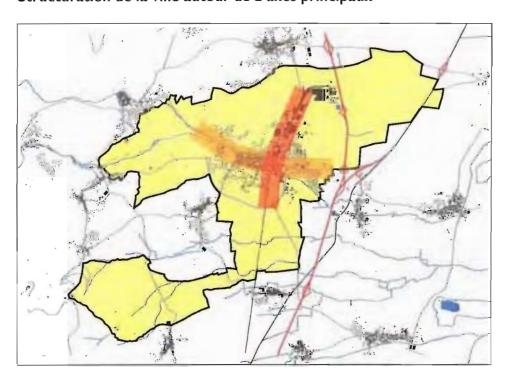
5. il est enfin important d'imaginer les conditions d'un contournement routier Ouest de l'agglomération, voirie qui viendrait plus ou moins prolonger le contournement Sud existant. Les raisons ont été évoquées en introduction du présent chapitre. Un tel ouvrage viendrait indéniablement soulager la circulation interne à l'agglomération même si aujourd'hui la quantification des flux ne justifie pas à elle seule ce type d'investissement. Sa mise en œuvre nécessitera des études fines car son tracé potentiel traverse un secteur sensible du point de vue de la topographie, du paysage ou de l'environnement, secteur qui est de plus un espace de promenades et de loisirs (chemins pédestres ou équestres, itinéraires cyclables).

3.3. Enjeux en matière de développement et d'aménagement urbain

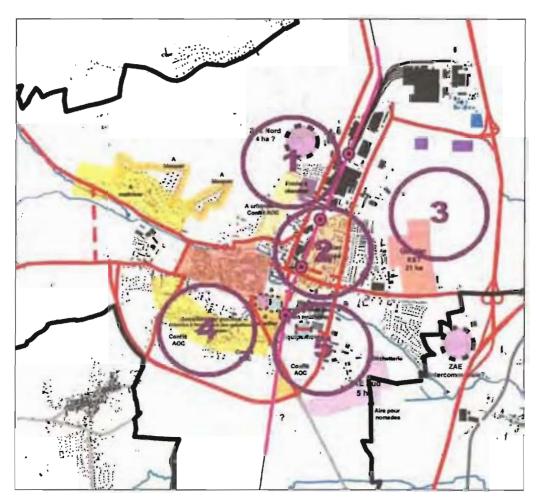
La ville d'Obernai s'est structurée au fil du temps selon un axe Est-Ouest à partir du centre-ville, du moins pour ce qui concerne l'habitat et/ou les équipements. Le développement Nord-Sud est quant à lui essentiellement lié au fait industriel et aux diverses activités artisanales ou commerciales.

La forme de l'agglomération qui en résulte, couplée à arrivée du tram-train, ainsi qu'à une gestion parcimonieuse de l'espace et des réseaux existants, nous incite à promouvoir une urbanisation qui viserait à terminer la « ville habitée » à l'Est pour rapprocher les futures poches d'urbanisation ou d'équipements de l'axe Nord-Sud, et donc des transports en commun.

Structuration de la ville autour de 2 axes principaux







Cinq sites à enjeux urbains majeurs en résultent :

- 1. la frange Nord de l'agglomération où il convient d'étendre de manière mesurée le Parc d'activités du Thal, de travailler la limite urbaine en insistant sur la qualité de l'interface paysagère, d'assurer une desserte sécurisée des diverses activités situées de part et d'autre de la route de Bischoffsheim et du quartier d'habitation Nord, tout en veillant à réguler la vitesse automobile en entrée d'agglomération sur une voirie rectiligne et bien dimensionnée;
- 2. le quartier Europe Nord est le quartier mixte par définition puisqu'on peut y côtoyer un panel de formes urbaines bien typées qui mélangent habitat collectif, groupé (de qualité) et maisons individuelles, équipements, services, et espaces verts. Sa situation au croisement des deux axes de développement évoqués ci-dessus, sa formidable desserte et un potentiel en devenir avec l'arrivée du tram-train en font un site à enjeux majeurs. La municipalité ne s'y est pas trompée en engageant une opération de renouvellement urbain sur le secteur collectif datant des années 1960, et la place de l'Europe, qui vise à réhabiliter le bâti, à renforcer ou réhabiliter les équipements (création d'un centre socio-culturel, restructuration du gymnase), et à réorganiser les voiries et les espaces publics (réalisation de la

rue Bugeaud, aménagement du Boulevard de l'Europe, maillage des circulations douces, réorganisation des stationnements et des espaces verts);

- 3. la façade Est présente un double enjeu puisqu'elle doit accueillir une opération urbaine d'envergure, le Parc des Roselières sur environ 20 hectares, qui privilégiera mixité sociale et des formes d'habitat, Haute Qualité Environnementale, réalisation d'équipements et activités tertiaires, et qu'elle peut légitimement devenir le support d'une importante zone d'activités du fait de sa position le long de la RD 500 et de son excellente accessibilité potentielle (entre deux échangeurs);
- 4. les quartiers Sud présentent sur le long terme les réserves d'urbanisation de la cité. Il convient de ce fait d'en maîtriser le devenir. La qualité du paysage naturel et viticole que l'on y retrouve, sa position entre les remparts de la vieille ville et la contournante Sud, la perception que l'on a de cet espace et de son arrière-plan (vielle ville, Mont National), la trame de son réseau viaire et de chemins, sont autant d'éléments qui incitent à la prudence en terme de conditions d'ouverture à l'urbanisation dans ce secteur ;
- 5. les quartiers Sud-Est présentent un triple intérêt pour le devenir de la ville moyenne. D'abord, ils permettent encore l'accueil d'une extension du Parc d'activités Sud, extension qui devra s'accompagner d'un travail sur l'interface paysagère avec les espaces naturels attenants qui sont sensibles et de qualité. Ensuite, ils ont dans leur partie Nord un espace en mutation (secteur Coop), fort bien placé pour devenir le support d'une opération urbaine qui assurerait le complément du quartier Europe Sud. Enfin, ils concentrent d'ores et déjà différents équipements structurants (piscine couverte, stade, centre de secours), qui vont tous connaître au minimum une réhabilitation ou une extension (siège du groupement Sud du SDIS, à l'Ouest du centre de secours), voire une restructuration majeure (création d'un centre nautique de dimension intercommunale). Si on y rajoute la création de l'arrêt tram-train Sud, le plus important des quatre à créer sur Obernai, la proximité immédiate de la vieille ville, un potentiel foncier important et facilement accessible, et des besoins communaux en matière d'équipements d'intérêt collectif (nécessaire au rayonnement d'une ville moyenne : santé, culture, etc.), administratifs ou de développement tertiaire, on comprend aisément l'enjeu particulier de ce secteur pour le devenir et la place d'Obernai demain.